

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SBTP – RACCORDEMENT TELECOM BOULEVARD MOLIERE ARRETE N° 2022/135		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Voirie Routière ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 8 juin 2022 de la société SBTP sollicitant la Ville pour des travaux de raccordement Télécom boulevard Molière à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SBTP est autorisée à réaliser, à partir du 15 juin 2022 et pour une durée de 15 jours, des travaux de raccordement Télécom boulevard Molière à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation sera alternée par la mise en place de feux tricolores.
- Article 3 :** La société SBTP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SBTP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société SBTP ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 9 juin 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.